

Apprentissage de commerce: le psychodrame

L'invité

Christophe Reymond

Directeur du Centre patronal



On a entendu s'exprimer d'acérés critiques à l'encontre de la réforme de l'apprentissage d'employé de commerce. Les reproches sont formulés essentiellement parce que les disciplines seront enseignées au travers du quotidien professionnel des apprentis. Le français, l'allemand ou l'économie ne seront plus abordés en tant que tels, mais par le truchement des compétences nécessaires à l'exercice du métier. Plutôt que d'apprendre par cœur un vocabulaire allemand, celui-ci sera abordé dans le cadre d'une lettre de réclamation. Cette approche suscite l'émotion d'une (petite) partie des enseignants au sein des écoles professionnelles. Elle viserait des objectifs basement productivistes et formerait des jeunes exclusivement voués à effectuer telle ou telle tâche, mais incapables de réfléchir au monde.

Relevons d'abord que cet accent mis sur les compétences professionnelles est déjà la caractéristique de l'immense majorité des 240 métiers qui font l'objet d'un cursus officiel de formation. Certains, dans le domaine de la vente par exemple, ont pris le virage récemment, avec des résultats appréciés. On ne comprend d'ailleurs pas en quoi cette approche empêcherait la réflexion sur les actes liés au métier.

La supposée disparition de la culture générale s'attire les jugements les plus réprobateurs. Or dans l'actuel cursus des apprentis de commerce, les disciplines proposent déjà une approche orientée métier. L'allemand est commercial, l'anglais business. L'informatique est destinée avant tout à la maîtrise des outils techniques, l'économie présente des enjeux concrets (la comptabilité, les calculs de prix, les décomptes TVA). Il n'y a guère que le français que l'on aborde sous l'angle de la culture générale, et encore.

Tout cela apparaît assez normal. Cette formation duale que l'on vante à longueur de discours et dont on ne cesse d'appeler au renforcement est bel et bien une formation professionnelle, destinée à préparer à l'exercice d'un métier.

La mise en œuvre de la réforme ne représente pas une petite affaire, particulièrement au plan organisationnel. Que les professeurs en conçoivent des préoccupations est naturel, mais ils se rappelleront qu'ils enseignent dans une école professionnelle, pas au gymnase. C'est d'ailleurs à propos des écoles de commerce, intégrées chez nous au sein des gymnases (une bizarrerie sur laquelle M. le conseiller d'État Borloz devrait se pencher), que les soucis de mise en œuvre sont les plus nombreux. Le corps enseignant y est moins axé sur la pratique au sein des entreprises que celui des écoles professionnelles.

Notre système de formation est performant précisément parce qu'il permet à des jeunes aux compétences ou aux aspirations tournées vers le concret de choisir l'apprentissage pour tracer leur chemin.